

VOTRE DOMICILE DEVRAIT ÊTRE UN LIEU SÛR

**GUIDE SUR LES PRISES
DE POSSESSION DE DOMICILE**



QU'EST-CE QU'UNE « PRISE DE POSSESSION DE DOMICILE »?

Une « prise de possession de domicile » est « une situation où un locataire ou un propriétaire légitime d'un logement fait face à un danger de nature physique, financière ou psychologique en raison de la présence chez lui d'une personne qu'il pourrait être incapable de faire partir¹ ». Des recherches menées à Ottawa indiquent que les prises de possession sont vécues par des personnes d'horizons différents ayant une variété de vulnérabilités.

Quatre grands types de prise de possession ont été cernés :

- 1** celles en lien avec la drogue, qu'elles soient commises par des personnes affiliées à des gangs ou non;
- 2** celles touchant les personnes anciennement sans abri;
- 3** celles touchant les personnes âgées;
- 4** celles touchant les personnes vulnérables (qui ne font pas partie des catégories 2 ou 3).

Chaque grande catégorie englobe des cas bien différents. La prise de possession du domicile d'une personne âgée peut être commise par un membre de sa famille, ou par une connaissance ou un étranger que la personne avait invité parce qu'elle se sentait seule ou isolée. De plus, les catégories ne sont pas mutuellement exclusives : ainsi, il s'est produit plusieurs prises de possession du domicile d'une personne anciennement sans abri par des connaissances ayant des liens avec le monde de la drogue.

¹ Prévention du crime Ottawa (2013). *Home Takeovers of Vulnerable Tenants: Perspectives from Ottawa*, Ottawa (Ontario), J. A. BUTERA. Ce rapport est utile pour comprendre la réalité des prises de possession de domicile à Ottawa. Il examine des mesures d'intervention et de prévention et souligne l'importance d'un guide sur les prises de possession. Le rapport complet, en anglais, est offert sur le site Web de Prévention du crime Ottawa à l'adresse www.crimepreventionottawa.ca.

PRISES DE POSSESSION DE DOMICILE : CONTEXTE

Les recherches sur les prises de possession de domicile ont commencé en 2013 par une analyse documentaire appelée *Cuckooing: Home Takeovers of Vulnerable Tenants (Gare aux coucous : prises de possession du domicile de locataires vulnérables)*². La réponse des fournisseurs de services à l'analyse a démontré leur intérêt envers une étude plus locale du problème, ce qui, toujours en 2013, a entraîné la production du rapport *Home Takeovers of Vulnerable Tenants: Perspectives from Ottawa (Prises de possession du domicile de locataires vulnérables : la situation d'Ottawa)*. Un comité consultatif sur les prises de possession de domicile, formé de policiers, de centres de ressources, d'organismes de logement, de services municipaux, de services en santé mentale, de services à la jeunesse et d'autres organismes

communautaires a été créé afin de résoudre ce problème complexe.

Nous avons bien progressé depuis la création du comité. Par exemple, avoir défini ces situations dangereuses et leur avoir donné le nom de « prises de possession de domicile » a suscité un débat parmi les fournisseurs de services et les résidents. Le comité a par ailleurs collaboré à l'élaboration de ressources pour les résidents visant à les sensibiliser aux prises de possession, à leur donner des conseils pratiques sur la sécurité et à les encourager à aller chercher l'aide nécessaire pour leurs voisins, leurs amis ou eux-mêmes (voir l'annexe B). Ces réalisations ont enclenché le processus qui amènera la sensibilisation aux prises de possession de domicile à l'avant-plan des discussions sur la sécurité.

QU'EST-CE QUE LE « GUIDE SUR LES PRISES DE POSSESSION DE DOMICILE »?

Le guide a pour but d'aider les intervenants de première ligne à gérer les cas de prise de possession de domicile en indiquant les étapes à suivre et les éléments à considérer. Puisque chaque prise de possession est différente, il n'existe aucune solution universelle. La complexité de ces incidents exige du personnel de première ligne qu'il fasse preuve de jugement lorsqu'il décide comment réagir à chaque cas. Comme les manières de répondre aux prises de possession dépendent des mandats des organismes de service à la clientèle, le présent guide vise aussi à les encourager à établir une

politique concernant ces incidents qui s'harmonise à leur vision et à leurs valeurs.

Les mécanismes de prévention, de détection, d'intervention et de suivi mentionnés dans le présent document sont le résultat de consultations menées auprès de différents fournisseurs de services de première ligne, de victimes et du comité sur les prises de possession de domicile, dont la contribution a guidé l'orientation du présent document.

² Prévention du crime Ottawa (2013). *Cuckooing: Home Takeovers of Vulnerable Tenants*, Ottawa (Ontario), J. A. BUTERA.
Offert en anglais à l'adresse www.crimepreventionottawa.ca.

PRÉVENTION

La prévention des prises de possession de domicile englobe plusieurs mécanismes interreliés et devrait être personnalisée en fonction des besoins du client. Toutefois, de nombreuses mesures possibles doivent être considérées, peu importe les circonstances. Voici les facteurs qui favorisent le plus la prévention des prises de possession :

- La relation entre le client et le préposé aux services de soutien à la personne est bonne. C'est nécessaire pour comprendre les besoins du client et pour l'aider à fournir les renseignements ayant trait à une prise de possession de domicile. Cultiver une bonne relation entre le préposé, les services de police locaux, les propriétaires (le cas échéant) et le client n'empêchera pas à coup sûr les prises de possession, mais pourrait s'avérer capital pour qu'une telle situation soit résolue rapidement.
- Les clients sont mis en communication avec les soutiens et les services qui correspondent à leurs vulnérabilités et les aideront à vivre dans un environnement sécuritaire et favorable.
- Les clients sont conscients du risque de prise de possession de domicile et savent comment garder leur environnement sécuritaire. Voici quelques façons d'y arriver :
 - » *Avant qu'il ne loue un logement, dire au client ce qu'est une prise de possession de domicile, et lui expliquer comment les reconnaître et les éviter.*
 - » *Améliorer la résistance du client, c'est à dire lui apprendre à refuser l'entrée à quelqu'un.*
 - » *Discuter avec le client de ses aspirations pour son domicile et des manières de les réaliser, et les planifier.*
 - » *Si le client souffre de toxicomanie, lui apprendre comment consommer en sécurité chez lui.*
 - » *S'assurer que le propriétaire a expliqué au locataire les conséquences d'une prise de possession sur sa situation de logement.*
- Il y a un accord permettant aux fournisseurs de services de communiquer des renseignements sur le client. Au moment de la location, certains propriétaires demandent aux nouveaux locataires la permission, en cas de besoin, de communiquer des renseignements à leur préposé aux services de soutien à la personne.
- On combat l'isolement du client en faisant en sorte qu'il fasse partie d'une communauté plus large. Voici des exemples de communautés :
 - » *Les locataires de logements ou d'immeubles adjacents.*
 - » *Les communautés ethniques ou culturelles.*
 - » *Les communautés centrées sur un intérêt commun.*

DÉTECTION

Les intervenants de première ligne doivent être conscients des éléments suivants, car ils peuvent indiquer qu'un client est victime d'une prise de possession de domicile :

- Le client est réticent à ce que le préposé entre dans son domicile ou demande que les rencontres aient lieu à l'extérieur.
- Le client n'a pas communiqué avec le préposé depuis un certain temps et est visiblement absent de son domicile. Parfois, des victimes de prise de possession de domicile se retrouvent dans un refuge même si elles sont l'occupant légitime d'un logement, car elles en ont été chassées.
- Le nombre de plaintes concernant le logement du client augmente, surtout celles ayant trait au bruit et à un nombre excessif de visiteurs.
- La situation financière du client change visiblement; par exemple, il est incapable de payer son loyer, ses factures ou son épicerie, et c'est contraire à ses habitudes.
- L'apparence du client s'est détériorée.
- Le nombre de signalements indiquant que la personne est devenue plus isolée de ses amis, de sa famille ou de ses groupes sociaux augmente
- Dans les cas où le préposé a accès au logement, il s'y trouve des indices que des personnes autres que les résidents officiels y demeurent, ou les responsables de la prise de possession sont présents.

Les signalements par des voisins, des amis ou des membres de la famille sont souvent cruciaux pour la détection de prises de possession de domicile. Malheureusement, ces témoins peuvent se montrer réticents à signaler un tel incident de peur d'être reconnus par celui qui en est responsable ou parce qu'ils croient que rien ne sera fait pour régler le problème. Afin d'encourager la coopération des témoins dans les cas de prise de possession, il est important d'informer ceux qui signalent un problème du processus qui suit leur signalement et de leur indiquer que tous les renseignements qu'ils donnent sont importants.

La manière la plus facile de détecter une prise de possession de domicile est la divulgation par le client. Cependant, les victimes de ce problème préfèrent souvent ne pas en parler pour diverses raisons soulignées dans les recherches. Si vous soupçonnez qu'il y a un problème dans un logement, songez à communiquer avec son propriétaire et avec les autres organismes offrant des services au client afin de leur communiquer les renseignements pertinents.

INTERVENTION

À Ottawa, les prises de possession de domicile sont résolues par un certain nombre d'interventions complémentaires, en fonction des circonstances. Il est important de souligner que les solutions à ces incidents ne sont pas le résultat d'efforts individuels; la quantité de services différents que peut exiger chaque cas entraîne l'intervention de nombreuses personnes dont l'expertise porte sur des sujets différents, à des degrés différents. De plus, bien que les forces de l'ordre soient une ressource digne d'être considérée, certains clients préféreront éviter leur intervention. Néanmoins, le préposé doit informer la police si un client fait face à un danger imminent.

Les stratégies d'intervention visent souvent à rendre l'environnement inconfortable pour l'auteur de la prise de possession. Voici quelques méthodes d'intervention possibles :

- Rendre visite au client plus souvent et sans rendez-vous, notamment le soir, lorsqu'il y a davantage d'activité. Le préposé peut aussi prétexter de fausses plaintes pour bruit ou d'autres appels de cette nature.
- Afficher des avis à l'extérieur du logement indiquant qu'il est sous surveillance.
- Collaborer avec la police ou les services de sécurité de l'immeuble pour mettre en œuvre des mesures de sécurité renforcées, comme :
 - » *une plus grande surveillance du logement ou du secteur environnant;*
 - » *l'installation de caméras dans les couloirs et les autres endroits passants de l'immeuble;*
 - » *des vérifications de la sécurité et des améliorations encourageant la prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM), comme davantage d'éclairage ou le retrait d'arbustes qui nuisent à la visibilité.*
- Si le responsable est connu, obtenir une ordonnance contre lui, si c'est possible.
- Dans les immeubles d'habitation, collaborer avec le propriétaire pour laisser des prospectus sur la prise de possession de domicile sur l'étage touché et y faire du porte-à-porte pour s'assurer que chacun est en sécurité.

Si le client participe à l'intervention, on sait qu'il est efficace de travailler en collaboration avec lui pour créer un plan répondant à sa situation précise. Voici quelques méthodes qui pourraient faire partie de cette stratégie :

- Motiver le client à résoudre la situation en lui montrant qu'elle porte atteinte à quelque chose qui lui tient à cœur.
- Jouer le « méchant » en demandant à la victime de dire au responsable de l'incident qu'elle risque l'expulsion. Cependant, si l'avis d'expulsion ne convainc pas ce dernier de partir, le propriétaire devra décider s'il faut ou non expulser le locataire. Ne pas l'expulser pourrait engendrer une situation encore pire où le responsable de l'incident gagne en assurance à cause de l'absence de conséquences.
- Si c'est possible, trouver un autre domicile pour le client. Dans les lourds cas de prise de possession, l'aide de partenaires peut faciliter un déménagement rapide.
- Remplacer les serrures du logement lorsque le responsable de l'incident est absent.
- Appeler la police pour chasser le responsable. Ce n'est pas possible dans toutes les situations, mais cela devrait certainement se produire si le client fait face à un danger immédiat.

Il arrive que les victimes de prise de possession ne croient pas qu'il y a un problème, ou bien qu'elles le tolèrent en raison des avantages qu'apporte le fait de loger le responsable. Cela peut rendre de plus en plus difficile la résolution de la situation. Tenez compte des suggestions suivantes :

- Si le responsable est un membre de la famille de la victime, communiquer avec d'autres membres de la famille disponibles pour vous soutenir dans l'élaboration d'une stratégie personnalisée.
- Discuter des avantages qu'apporte au client le fait de loger le responsable. Comment ces avantages peuvent-ils être supplantés en toute sécurité? Par exemple, si le client y trouve de l'« amitié », suggérer des programmes ou des groupes qui correspondent à ses intérêts. Ainsi, le client pourra tisser des liens avec des pairs à l'attitude prosociale et comprendra mieux comment un ami devrait agir.

Qu'une victime cherche de l'aide ou non, c'est le devoir du préposé de lui faire comprendre son droit de se sentir en sécurité dans son propre domicile.

Une fois qu'on a mis fin à une prise de possession de domicile, certaines mesures doivent être prises pour réduire les chances que l'incident se reproduise et pour empêcher que la victime soit la cible de représailles de l'auteur de la prise de possession ou de ses associés. Une attention toute particulière doit être portée dans les cas où des dettes liées à la drogue ou un gang étaient impliqués. Voici des exemples de mesures de soutien à un client à la suite d'une prise de possession :

- Remplacer les serrures du logement.
- Déplacer le client dans un autre logement dans un autre secteur de la ville. Si le client craint pour sa vie s'il devait rester à Ottawa, envisager de lui trouver un nouveau logement hors de la ville.
- Communiquer régulièrement avec le client après l'incident pour vérifier qu'il ne se fait pas encore exploiter.
- Discuter avec le client du soutien dont il a besoin pour rendre son environnement favorable à nouveau. Ce pourrait être simplement de l'aide à nettoyer l'appartement ou à faire des réparations, ou la création d'un plan de rétablissement plus élaboré.
- Si possible, communiquer avec le responsable de l'incident. Ces personnes ont souvent des besoins qui ne sont pas comblés de manière légitime et auxquels elles répondent en victimisant d'autres personnes. Mettre le responsable en communication avec les services appropriés peut rendre moins attrayante l'idée de commettre une autre prise de possession de domicile.
- Mettre en œuvre les mesures préventives indiquées aux pages 5 et 6 pour empêcher de futures prises de possession.

Parfois, la prise de possession n'a pas été résolue, mais a pris fin parce que la victime a abandonné son logement ou a été expulsée. Dans ces situations, l'aide peut prendre les formes suivantes :

- Travailler avec le client pour lui trouver un nouveau logement.
- Diminuer le fardeau financier que représente pour le client la prise de possession de son domicile, notamment en ce qui concerne les paiements de loyer en retard et les coûts associés à des dégâts au logement.

LES PRISES DE POSSESSION DE DOMICILE ET LE CADRE POUR LES ADRESSES À PROBLÈMES

En juillet 2014, plusieurs organismes de services ont signé l'« approche-cadre multilatérale visant les adresses à problèmes à Ottawa » (AMAP). Une adresse à problèmes est :

Un endroit où se déroulent des activités répréhensibles, dangereuses ou inquiétantes, comme une maison servant au commerce de la drogue, le repère d'un gang ou un lieu de constante perturbation – causée par des comportements répréhensibles, du bruit, des déchets sauvages excessifs ou dangereux (aiguilles, condoms usagés, etc.), d'autres problèmes relatifs aux normes ou à l'entretien d'immeubles, ou des fêtes récurrentes qui dégénèrent ou auxquelles participent de trop nombreux invités –, et qui a d'importantes répercussions néfastes sur la sûreté, la sécurité, le bien-être et la jouissance paisible des voisins³.

Le cadre est une approche créée pour intervenir en collaboration aux adresses à problèmes lorsque les autres possibilités d'intervention se sont avérées insuffisantes.

Souvent, prises de possession de domicile et adresses à problèmes se côtoient. Bien que cela signifie souvent que la prise de possession a lieu depuis longtemps, il y a des avantages à cette double catégorisation. Habituellement, si une adresse est dite « à problèmes », c'est que plusieurs organismes sont au courant des problèmes de ce logement

et travaillent activement à trouver une solution. Chaque fournisseur de services n'a que quelques-unes des pièces du casse-tête, mais il est plus facile d'organiser une approche coordonnée de résolution du problème lorsque les partenaires y œuvrent déjà. De plus, la possibilité d'employer l'AMAP dans les cas de prise de possession de domicile donne aux intervenants de première ligne un appui additionnel lorsqu'ils sont déjà intervenus à répétition, sans succès.

La différence entre les prises de possession de domicile et beaucoup des adresses à problèmes non liées à ce genre d'incident est qu'il se trouve à la fois un responsable de l'incident et une victime dans le logement. Ainsi, si l'AMAP est utilisée, il est important de tenir compte des besoins de la victime lors de l'intervention. Cette approche peut être employée pour aider et appuyer la victime une fois la prise de possession terminée.

Que la prise de possession de domicile ait lieu à une adresse à problèmes ou non, l'AMAP contient une liste de ressources utiles avec lesquelles un préposé peut communiquer des renseignements ou élaborer un plan d'action pour gérer la situation.

³ L'approche-cadre multilatérale visant les adresses à problèmes à Ottawa (2014). Ottawa (Ontario).

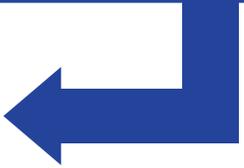
ÉTUDE DE CAS N° 1

ALISON

Une cliente nommée Alison est devenue moins ouverte à l'idée de laisser son travailleur de proximité entrer dans son appartement. Après avoir insisté pendant environ un mois pour que le travailleur ne la visite pas chez elle, Alison indique que chaque fois qu'elle reçoit son chèque du POSPH, une femme appelée Jen vient la voir à son appartement le vendredi suivant et lui demande avec insistance qu'elle lui prête de l'argent, à tel point qu'Alison va à la banque avec elle pour retirer 300 dollars et lui donner. À la suite de quelques conversations individuelles avec Alison, son travailleur a rencontré d'autres fournisseurs de services afin de la préparer à dire qu'elle ne pourrait plus faire de retrait, car son travailleur de proximité gardait son argent.

Lorsque Jen a appris cela, elle a réussi à convaincre Alison de la laisser passer la nuit chez elle, puis est restée toute la fin de semaine. Le lundi suivant, Alison a prétendu que tout allait bien. Ce n'est que quelques semaines plus tard qu'elle a révélé que Jen restait chez elle depuis qu'elle n'avait plus accès à de l'argent. Comme Alison était locataire d'un logement subventionné, son travailleur l'a fait communiquer avec les responsables de la sécurité de son immeuble. Ils lui ont indiqué une ligne directe à appeler si Jen se retrouvait devant sa porte. Lorsque Jen s'est présentée chez elle, Alison lui a dit que « son logement n'est pas un hôtel » et a refusé de lui ouvrir la porte. L'intruse n'est pas retournée à l'appartement, mais si Alison l'avait laissée entrer, le personnel de sécurité était prêt à chasser Jen et à lui donner un avis de non-intrusion.

POURQUOI L'INTERVENTION A-T-ELLE ÉTÉ UN **SUCCÈS?**



- | La relation entre Alison et son travailleur de proximité était assez bonne pour qu'elle soit prête à lui donner les détails de sa situation.
- | Le travailleur a déterminé à quels partenaires s'adresser et a élaboré un plan d'action collaboratif.
- | Le personnel de sécurité a accepté de prêter une attention particulière au logement.
- | Donner un avis de non-intrusion était un plan B envisageable, mais Alison a d'abord eu l'occasion de résoudre le problème de manière autonome.
- | Le travailleur a aidé Alison à s'affirmer à l'aide de quelques mots clés. Non seulement a-t-elle ainsi mis fin à l'incident, mais elle aura peut-être gagné la confiance nécessaire pour éviter de se retrouver dans la même situation plus tard.

ALEX

Un client appelé Alex avait des problèmes de toxicomanie. Bien vite, son appartement s'est retrouvé constamment envahi par des groupes de gens prenant des drogues injectables qui restaient longtemps même si Alex leur demandait explicitement de partir. Alex avait un petit-fils qu'il souhaitait beaucoup voir, mais il ne le pouvait pas à cause de l'état de son appartement et des problèmes de toxicomanie qu'il avait alors. Le travailleur en santé mentale d'Alex l'a aidé à trouver un autre logement et l'a dirigé vers un service de toxicomanie à patients externes. Lorsqu'Alex a déménagé dans son nouvel appartement, une photo de son ancien logement et une autre de son petit-fils ont été placées à l'intérieur de sa porte. Ainsi, chaque fois qu'Alex s'apprêtait à l'ouvrir, les images lui rappelaient ses proches, son ancienne vie et les raisons pour lesquelles il n'accueillerait plus ceux qui veulent profiter de lui.

POURQUOI L'INTERVENTION A-T-ELLE ÉTÉ UN SUCCÈS?



- | De nombreux partenaires ont collaboré pour régler le problème d'Alex.
- | Le travailleur a reconnu la vulnérabilité qui a ultimement entraîné la prise de possession et a pu diriger Alex vers les bons services.
- | Alex a pu déménager dans un nouveau logement.
- | Le désir qu'avait Alex de rétablir les liens avec sa famille a été utilisé comme source de motivation pour empêcher de futures prises de possession. Plus précisément, une solution créative a donné à Alex les ressources qui lui permettront de garder son environnement sécuritaire.

WILFRED

Wilfred, un homme âgé, a invité sa petite-fille Sara à habiter avec lui après qu'elle ait perdu son emploi. Prétendant qu'elle voulait s'occuper de lui, Sara lui demandait fréquemment de l'argent ou sa carte bancaire pour faire ses courses ou son épicerie, ou acheter ses médicaments. Elle utilisait plutôt l'argent pour acheter de l'alcool, de la drogue ou d'autres choses pour son usage personnel. Elle lui disait qu'il perdait la mémoire et qu'il ne lui avait jamais donné de l'argent ou sa carte bancaire. Elle ne le laissait pas voir ses amis ou les recevoir, sortir de la maison ou utiliser son téléphone sous prétexte qu'elle craignait que des gens profitent de lui à cause de ses pertes de mémoire.

Pamela, une voisine et amie de Wilfred qui avait l'habitude de le voir, a remarqué qu'il ne se présentait plus aux activités sociales et qu'il ne répondait plus au téléphone. Inquiète, car elle croyait que l'arrivée de sa petite-fille nuisait à Wilfred, Pamela le visita en l'absence de Sara, et remarqua qu'il avait perdu du poids et qu'il n'y avait que de la bière dans son réfrigérateur. Lorsque Wilfred lui a dit ce qui était en train de se produire, Pamela l'a aidé à comprendre que sa petite-fille abusait de lui et prenait possession de son domicile. Avec l'aide de Pamela, Wilfred a communiqué avec un spécialiste des mauvais traitements envers les personnes âgées, qui l'a aidé à choisir comment présenter ses inquiétudes à Sara et lui dire de partir. Le spécialiste, avec la permission de Wilfred, s'est présenté chez lui et était prêt à appeler la police si Sara refusait de quitter les lieux.

POURQUOI L'INTERVENTION A-T-ELLE ÉTÉ UN SUCCÈS? ←

Les voisins de Wilfred le connaissaient assez bien pour reconnaître que quelque chose n'allait pas. Pamela se sentait assez investie pour lui rendre visite quand elle a pu avoir accès à sa maison, et l'a aidé à mettre fin à la prise de possession.

Wilfred a compris à quel point la situation était problématique et était ouvert à recevoir de l'aide d'un fournisseur de services. Dans les cas où la prise de possession touche une personne âgée, le plus difficile est parfois d'aider la victime à comprendre qu'elle se fait exploiter par un membre de sa famille.

Wilfred a eu la chance de gérer la prise de possession lui-même. Lui avoir donné l'occasion de résister à un membre de la famille qui abusait de lui pourrait lui avoir donné la confiance nécessaire pour que la situation ne se reproduise pas.

Le spécialiste avait un plan B. Si Wilfred n'avait pas pu pousser Sara à partir, sa situation aurait pu devenir plus dangereuse.

AFFICHES

Your home should be your safe place.
DON'T LET OTHERS COME IN AND TAKE OVER YOUR HOME.

Beware of home takeovers. If you have guests or visitors who won't leave.

GET HELP

CALL

- Someone you trust
- Your support worker
- Your landlord
- Ottawa Police Service
613-236-1222 x7300

Votre domicile devrait être un lieu sûr.
NE LAISSEZ PERSONNE S'EMPARER DE VOTRE DOMICILE.

Méfiez-vous de la prise de possession de domicile. Si vous avez des invités ou des visiteurs qui refusent de quitter votre domicile.

DEMANDEZ DE L'AIDE.

APPELEZ :

- Quelqu'un en qui vous avez confiance
- Votre préposé aux services de soutien à la personne
- Le propriétaire de votre logement
- Le Service de police d'Ottawa, au 613-236-1222, poste 7300

CARTES

PEOPLE WHO CARE ABOUT YOU DON'T:

- Ask for your keys
- Eat all your food
- Take your phone
- Use your shower without permission
- Threaten or hurt you
- Sell drugs or do other illegal stuff
- Steal your things
- Sexually assault you
- Force you out of your home

STAY SAFE:

- Don't let others deal drugs in your home.
- Don't let too many people into your place at once.
- Never give your phone or keys to someone else.

If you feel that your neighbour or someone you know is in danger, take action and get help. Don't let someone take over their home, or yours.

GET HELP
DON'T LET OTHERS COME IN AND TAKE OVER YOUR HOME.

HOW TO TAKE ACTION:

- Don't keep it a secret.
- Get out if you can.
- Call:
 - Someone you trust
 - Your support worker
 - Your landlord
 - Ottawa Police Service 613-236-1222 x 7300
- If you think your life is in danger, call 911.

YOUR HOME SHOULD BE YOUR SAFE PLACE.

Do you feel threatened in your home? Can't get rid of unwanted guests? You have every right to take back your place.

WHAT IS A HOME TAKEOVER?

A takeover is when a friend, relative or someone you know takes over your home. They may use it to crash, sell drugs, do illegal activities or steal from you. As the tenant, you are responsible for what happens in your home.

A home takeover could happen to you, your neighbour or someone you care about. You need to get help. It's important to know the warning signs and what you can do about them.

HOW THEY HOOK YOU:

- Ask to crash on the couch
- Give free dope or clear your debt
- Offer women for sexual favours
- Offer protection

LES PERSONNES QUI SE SOUICIENT DE VOUS NE VONT PAS :

- Vous demander vos clés
- Manger toute votre nourriture
- Prendre votre téléphone
- Vous menacer ou vous faire du mal
- Prendre de douches chez vous sans votre permission
- Vendre de la drogue ou d'autres marchandises illégales chez vous
- Vous voler des biens
- Vous agresser sexuellement
- Vous forcer à quitter votre domicile

RESTEZ EN SÉCURITÉ

- Ne laissez pas des personnes faire du trafic de drogue chez vous.
- N'accueillez pas un trop grand nombre de personnes chez vous à la fois.
- Ne donnez jamais votre téléphone ni vos clés à qui que ce soit.

Si vous pensez qu'un voisin ou qu'une personne que vous connaissez est en danger, demandez de l'aide. Ne laissez personne s'emparer de leur domicile ni du vôtre.

DEMANDEZ DE L'AIDE.
NE LAISSEZ PAS D'AUTRES PERSONNES PRENDRE POSSESSION DE VOTRE DOMICILE.

MESURES À PRENDRE

- Ne gardez pas la situation.
- Sortez si vous le pouvez.
- Appelez:
 - Quelqu'un en qui vous avez confiance
 - Votre préposé aux services de soutien à la personne
 - Le propriétaire de votre logement
 - Le Service de police d'Ottawa, au 613-236-1222, poste 7300
- Si vous pensez que votre vie est en danger, faites le 911.

VOTRE DOMICILE DEVRAIT ÊTRE UN LIEU SÛR.

Vous vous sentez menacé dans votre propre foyer? Vous êtes incapable de vous débarrasser d'invités indésirables? Vous avez le droit de reprendre possession de votre domicile.

QU'EST-CE QU'UNE PRISE DE POSSESSION DE DOMICILE?

Il y a prise de possession de votre domicile si un ami, un membre de votre famille ou quelqu'un d'autre que vous connaissez s'empare de votre lieu de résidence. Cette personne peut se servir de votre domicile pour y dormir, pour vendre de la drogue ou pour mener d'autres activités illégales, et elle peut vous voler des biens. Comme locataire, vous êtes responsable de ce qui se passe chez vous.

N'importe qui peut être victime d'une prise de possession de domicile : vous-même, un voisin ou une personne que vous aimez. Demandez de l'aide au besoin. Il est important de reconnaître les signes de prise de possession de domicile et de savoir ce qu'on peut faire à ce sujet.

LES PERSONNES QUI CHERCHENT À S'EMPARER D'UN DOMICILE VONT :

- Demander à coucher sur le sofa
- Donner de la drogue ou effacer vos dettes
- Offrir des faveurs sexuelles
- Offrir une protection

Les affiches et les cartes d'information peuvent être téléchargées sur le site Web de Prévention du crime Ottawa :

www.crimepreventionottawa.ca

Des cartes en arabe et en somali sont aussi disponibles.

Il est possible de commander des affiches et des cartes d'information par courriel ou par téléphone :

pco@ottawa.ca

613 580 2424, poste 25393

VIDÉO

Une vidéo éducative sur les prises de possession de domicile sera disponible au début juillet 2015. La vidéo présentera différents cas de prise de possession et des conseils pour détecter le problème et l'affronter. Cette ressource sera disponible sur les sites Web de l'Association d'Ottawa-Carleton pour personnes ayant une déficience intellectuelle et de Prévention du crime Ottawa :

www.ocapdd.on.ca

www.crimepreventionottawa.ca

DEMANDEZ DE L'AIDE.

NE LAISSEZ PAS D'AUTRES PERSONNES PRENDRE POSSESSION DE VOTRE DOMICILE.



www.crimepreventionottawa.ca

www.ocapdd.on.ca